

# The Catalyst Capital Group Inc.

77 King Street West  
Royal Trust Tower  
TD Bank Centre  
Suite 4320, P.O. Box 212  
Toronto, Ontario M5K 1J3  
Telephone: 416.945.3000  
Facsimile: 416.945.3060

Le 3 juin 2008

## PAR TÉLÉCOPIEUR ET PAR COURRIEL

Me Annick Desjardins  
**SYNDICAT CANADIEN DE LA  
FONCTION PUBLIQUE**  
565 boul. Crémazie  
Suite 7100  
Montréal (Québec) H2M 2V9

### Objet: TQS Inc. et als.

Chère Me Desjardins,

Nous faisons suite à votre demande en regard de l'affaire mentionnée en titre.

Nous désirons confirmer que The Catalyst Capital Group Inc. ("**Catalyst**"):

1. Est disposée à soumettre aux créanciers de TQS Inc. (et aux autres entités assujetties à l'Ordonnance Initiale émises par l'Honoraire Pierre Jurnet le 18 décembre 2007, collectivement "TQS") le plan d'arrangement (le "**Plan Catalyst**") qu'elle a remis au Juge Jurnet le 21 mai dernier, dont copie est jointe à la présente. Nous vous rappelons que le Plan Catalyst est plus favorable et plus avantageux pour tous les intervenants, incluant les créanciers et les employés;
2. Dans la mesure où les créanciers acceptent le plan Catalyst selon les majorités requises par la LACC, et que celui-ci est approuvé par la Cour, nous nous porterons acquéreur de toutes les actions émises par TQS Inc.;
3. Confirme qu'elle souhaite continuer les opérations de TQS aux termes de la licence existante, telle qu'émise par le CRTC, sujet à l'approbation du transfert de contrôle par les autorités réglementaires, dont le CRTC et le Bureau de la Concurrence;

4. Maintiendra le service des nouvelles et la grande majorité (sinon la totalité) des emplois des journalistes qui étaient à l'embauche de TQS en date du 30 mai 2008;
5. Honorera les ordonnances déjà rendues en regard de compensations aux termes de l'équité salariale (environ 70 000 \$);
6. Sur approbation de la Cour, nous mettrons immédiatement en place un financement intérimaire suffisant pour permettre la poursuite des opérations de TQS pendant la période nécessaire à l'approbation du Plan Catalyst et à l'approbation du transfert de contrôle. Évidemment, ce financement intérimaire permettra le remboursement du financement intérimaire de Remstar Corporation mis en place aux termes de l'ordonnance de l'Honorable Juge Journet du 17 mars 2008
7. Dispose de toutes les ressources financières nécessaires à la restructuration de TQS et à la continuation de ses opérations et qu'aucun financement externe n'est requis ou nécessaire;
8. L'acquéreur des actions de TQS Inc. sera une entreprise « canadienne » tel que définie par les règles du CRTC et elle fera les demandes d'approbation de transfert le plus rapidement possible.

La présente confirme les déclarations publiques antérieures de Catalyst et vous êtes donc autorisée à en faire une divulgation publique, dont au CRTC.

Si vous souhaitez plus amples détails, n'hésitez pas à communiquer avec le soussigné (416-945-3020) ou avec Me Denis Ferland (514-841-6423).

Nous espérons le tout conforme et vous prions d'agréer, Me Desjardins, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

THE CATALYST CAPITAL GROUP INC.



Gabriel de Alba  
Managing Director & Partner

c.c.: Denis Ferland  
TQS Inc. (Serge Bellerose)  
RSM Ritcher Inc. (Yves Vincent)